FO vous INFORME

Compte rendu

Non exhaustif et succinct

Réunion CSE du 29/10/26

BLAGNAC, le 03/11/2026

État des effectifs au 30/09/2026 :

DAS : 1851 et 160.6 Intérim
DAS North : 62
DAS Belgium : 8
IBERICA : 282
GMBH (Allemagne) : 113 et 4 Intérim
YLIPSON : 34
Canada : 4
Chine : 14
Ausgael (USA) : 3
USA Mobile : 10
India : 0

Hello RH :

Lorsque l'application Hello RH était encore opérationnelle, les salariés appréciaient particulièrement son utilisation, notamment pour la possibilité d'émarger directement depuis son téléphone personnel.

FO a demandé à plusieurs reprises le rétablissement de cette application.
La Direction indique que son retour devrait intervenir d'ici quelques mois, avec une utilisation à priori possible depuis un téléphone personnel non enrôlé, sous réserve de la validation par le service de sécurité informatique.

FO restera attentif à la remise en service effective de cette application très appréciée des salariés.

Formulaires CPR :

La Direction indique avoir réussi à infléchir certaines décisions de retrait de badges, nous sommes passés de 20 retraits de badges évoqués lors de la dernière réunion CSE à 12 à ce jour.

FO restera vigilant sur ce sujet.

Déploiement vêtements ELIS :

Ce que **FO** a fait remonter suite à la mise en place des nouvelles tenues de travail Elis :
- Impossible de renouveler les pantalons, il n'est plus possible d'en commander de nouveaux. Alors, que fait-on lorsqu'un pantalon est déchiré, troué, usé ou devenu trop grand après une perte de poids ? Doit-on les conserver à vie ?
- Les vestes d'hiver se font toujours attendre, alors que les températures baissent, les salariés doivent travailler dans le froid car les vestes chaudes ne sont toujours pas disponibles.
- Les kits de vêtements sont différents selon les prestations, comment les salariés sont-ils censés s'adapter lorsqu'ils changent de prestation et que leur dotation vestimentaire n'est plus la même ?
- Toujours pas de casiers pour les vêtements sales, faute de d'emplacements casiers adaptés, les salariés sont contraints de laver leurs tenues chez eux, alors que l'un des objectifs de ce nouveau dispositif était justement de leur éviter cette contrainte !
- Lorsque la taille demandée n'est pas disponible en magasin, une taille approchante est proposée. Le salarié doit donc se contenter de ce qu'on lui donne, même si cela ne correspond pas à sa morphologie.

Face à ces dysfonctionnements, la Direction reconnaît que des points de blocage persistent concernant la mise en place des casiers. Elle indique également rencontrer des difficultés avec certains salariés qui ne se rendraient pas disponibles pour effectuer leur prise de taille. Enfin, concernant les vestes chaudes, leur déploiement est annoncé d'ici quelques mois.

À la suite des remontées de **FO**, la Direction prévoit d'organiser une réunion entre les responsables du magasin et les organisations syndicales.

FO attend désormais des réponses concrètes et un calendrier précis, car les salariés ne peuvent pas rester indéfiniment dans cette situation.

CSE, beaucoup d'annonces de la CFE CGC, bien peu d'avantages :

Aucune participation financière du CSE n'est prévue pour les voyages proposés en Thaïlande et à Disneyland Paris, autrement dit, les salariés peuvent retrouver exactement les mêmes prestations aux mêmes tarifs en effectuant eux-mêmes leurs recherches sur Internet. Quel est donc l'intérêt de passer par le CSE si celui-ci n'apporte aucun avantage financier ? Et concernant la Thaïlande, proposer un séjour au mois de mai, c'est choisir le début de la saison des pluies, de quoi transformer les vacances de rêve en séjour potentiellement bien arrosé !

Cette année, pour les cartes cadeaux de Noël, la CFE CGC annonce qu'il ne sera plus possible de commander des carnets de chèques non dématérialisés, un retour en arrière qui ne facilitera certainement pas la vie des salariés. Enfin, offrir une carte cadeau de 10 € par enfant de moins de 16 ans… franchement, à ce niveau-là, entre ça et rien, la différence est plutôt symbolique !